

# Les Infos de Base

Octobre 1999  
Volume 2, numéro 10

## Dans ce numéro

- 1** Les nouveautés du mois
  - État de la publication
  - Liste des lois intégrées
- 2** *Infobase Statutes of Québec*
  - Fin de la coédition
  - Tous à vos postes !
  - Pas de chronique ce mois-ci

Gaudet Éditeur ltée  
5278, rue Nantel  
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7  
514/893-2526  
514/893-0244 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

## Les nouveautés du mois

Ce bulletin est dédié à l'approfondissement de vos connaissances des *Infobases Lois et Règlements du Québec*. Bonne lecture et surtout bon travail !

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

### État de la publication

— L'*Infobase Lois du Québec* contient les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec, Partie 2*, fascicule n° 39 du 29 septembre 1999.

— L'*Infobase Règlements du Québec* contient les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec, Partie 2*, fascicule n° 29 du 21 juillet 1999, et à la *Gazette officielle du Québec, Partie 1*, fascicule n° 30 du 24 juillet 1999, à l'exception du *Règlement sur les impôts*, R.R.Q., 1981, c. I-3, r. 1 qui est à jour au 30 décembre 1997.

— L'*Infobase Statutes of Québec* est à jour au 1<sup>er</sup> avril 1998 et au 1<sup>er</sup> mars 1999 dans le cas des chapitres D-17, I-2, I-3, I-4, L-3, M-31, R-20.1, T-0.1 et T-1.

### Liste des lois intégrées à l'*Infobase Lois du Québec*

— *Loi modifiant la Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement*

*relativement aux navires de croisières internationales*, L.Q. 1996, c. 8 ;

— *Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives relativement à la publicité des droits personnels et réels mobiliers et à la constitution d'hypothèques mobilières sans dépossession*, L.Q. 1998, c. 5 ;

— *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.Q. 1998, c. 37 ;

— *Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec*, L.Q. 1998, c. 42 ;

— *Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives au bâtiment et à l'industrie de la construction*, L.Q. 1999, c. 13 ;

— *Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 1999, c. 25 ;

— *Loi concernant la Société nationale du cheval de course*, L.Q. 1999, c. 26 ;

— *Loi concernant la construction par Hydro-Québec d'infrastructures et d'équipements par suite de la tempête de verglas survenue du 5 au 9 janvier 1998*, L.Q. 1999, c. 27 ;

— *Loi concernant certaines dispositions dérogatoires dans les lois relatives à l'éducation*, L.Q. 1999, c. 28 ;

— *Loi modifiant la Loi de police*, L.Q. 1999, c. 29 ;

— *Loi modifiant certaines dispositions législatives concernant le curateur public*, L.Q. 1999, c. 30 ;

— *Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux*, L.Q. 1999, c. 31 ;

— *Loi sur le Bureau d'accréditation des pêcheurs et des aides-pêcheurs du Québec*, L.Q. 1999, c. 32 ;

— *Loi modifiant la Loi concernant les enquêtes sur les incendies*, L.Q. 1999, c. 33 ;

— *Loi sur la Société de la faune et des parcs du Québec*, L.Q. 1999, c. 36 ;

— *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-médicaments*, L.Q. 1999, c. 37 ;

— *Loi concernant la prestation des services de soins infirmiers et des services pharmaceutiques*, L.Q. 1999, c. 39.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

### **Infobase Statutes of Québec**

Avec l'édition du mois d'octobre, votre abonnement s'enrichit de l'*Infobase Statutes of Québec*. Cette *Infobase* comprend toutes les lois refondues du Québec en version anglaise (excluant le *Code Civil* et les lois annuelles qui ne sont pas « encore » des Lois refondues).

L'*Infobase Statutes of Québec* est commercialisée comme partenaire de l'*Infobase Lois du Québec*. Il ne sera plus possible de s'abonner à l'une ou à l'autre individuellement. Aucune hausse de tarification n'est prévue et tous les abonnés de l'*Infobase Lois du Québec* la recevront automatiquement.

Cette *Infobase* est actuellement à jour à la même date que les Lois refondues sur papier, soit le 1<sup>er</sup> avril 1998 et le 1<sup>er</sup> mars 1999 dans le cas des chapitres D-17, I-2, I-3, I-4, L-3, M-31, R-20.1, T-0.1 et T-1. Il n'est pas prévu de mettre cette *Infobase* à jour à l'extérieur des dates de tombée des mises à jour de la refonte.

Cependant, nous étudions quand même la possibilité de mettre à jour ces lois à la même date et avec la même fréquence que l'*Infobase Lois du Québec*. Nous apprécierions vos commentaires à cet effet.

L'édition d'octobre propose un lien hypertexte sur chacun des articles de l'*Infobase Statutes of Québec* vers leur corollaire dans l'*Infobase Lois du Québec* (Pour utiliser le lien hypertexte : Positionnez le curseur sur le numéro de l'article dans l'*Infobase Statutes of Québec*. Notez que le pictogramme du pointeur se transforme en main pour vous indiquer qu'un lien hypertexte est présent. Cliquez ensuite sur le numéro de l'article pour activer le lien vers l'*Infobase Lois du Québec*). Au cours des mois prochains, des liens hypertextes seront ajoutés sur chacun des articles de l'*Infobase Lois du Québec* vers leur corollaire dans l'*Infobase Statutes of Québec*. Des liens hypertextes seront également ajoutés à l'intérieur de l'*Infobase Statutes of Québec* pour lier les références législatives à leur corollaire dans cette *Infobase*.

**NOTEZ QUE VOUS DEVREZ ENTRER EN CONTACT AVEC LE SERVICE TECHNIQUE DE GAUDET ÉDITEUR LTÉE AU 514/893-2526 POUR FAIRE ACTIVER L'INFOBASE STATUTES OF QUÉBEC AVANT DE POUVOIR L'UTILISER.**

### **Fin de la coédition**

Avec l'édition du mois d'octobre se termine la coédition entre Gaudet

Éditeur Ltée et Les Publications du Québec dans le cadre de laquelle les *Infobase Lois du Québec*, *Infobase Règlements du Québec* et *Infobase Statutes of Québec* ont été développées et commercialisées. Nous désirons remercier le personnel des Publications du Québec d'avoir participé au développement de ce projet.

Gaudet Éditeur Ltée reprend en main le développement et la diffusion de ses produits.

Nous réitérons auprès de notre clientèle notre engagement à livrer le service législatif le plus complet, comprenant notamment les lois et les règlements les plus à jour, publié avec le logiciel le plus puissant et le plus convivial.

## **Tous à vos postes !**

Cette chronique vous reviendra le mois prochain pour vous informer sur les outils disponibles avec le logiciel Folio VIEWS.

*Cette publication vous appartient. Contactez-nous à l'adresse [infobase@gaudet.qc.ca](mailto:infobase@gaudet.qc.ca) pour tout commentaire ou suggestion relativement aux sujets abordés.*

## **Comment obtenir plus de renseignements**

### **Service de soutien téléphonique de Gaudet Éditeur Ltée**

Pour une assistance technique, appelez Gaudet Éditeur Ltée au 514/893-2526 du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

### **Courriel/Internet — Télécopieur**

Les questions et problèmes présentés au moyen de l'Internet ou transmis par télécopie reçoivent une réponse dans les 24 heures. Contactez Gaudet Éditeur Ltée par courriel à [aide@gaudet.qc.ca](mailto:aide@gaudet.qc.ca) ou par télécopieur au 514/893-0244.

### **Formation**

Le service de formation Gaudet Éditeur Ltée se concentre sur la mise au point d'outils de formation et sur l'organisation de stages dans le but d'aider notre clientèle à acquérir une solide compétence en ce qui concerne l'exploitation des produits Folio. Pour plus de renseignements, contactez Gaudet Éditeur Ltée.

### **Services techniques et encadrement de projets**

Le service-conseil de Gaudet Éditeur Ltée regroupe des spécialistes dont la mission est de concevoir et de mettre en application des solutions d'édition électronique personnalisées tirant parti de la puissance et de la souplesse des Infobases Folio. Les consultants de Gaudet Éditeur Ltée analysent vos besoins en information, conçoivent les solutions d'édition électronique susceptibles de répondre à ces exigences et intègrent la solution choisie à votre système d'information existant. Pour plus de renseignements, contactez Gaudet Éditeur Ltée.